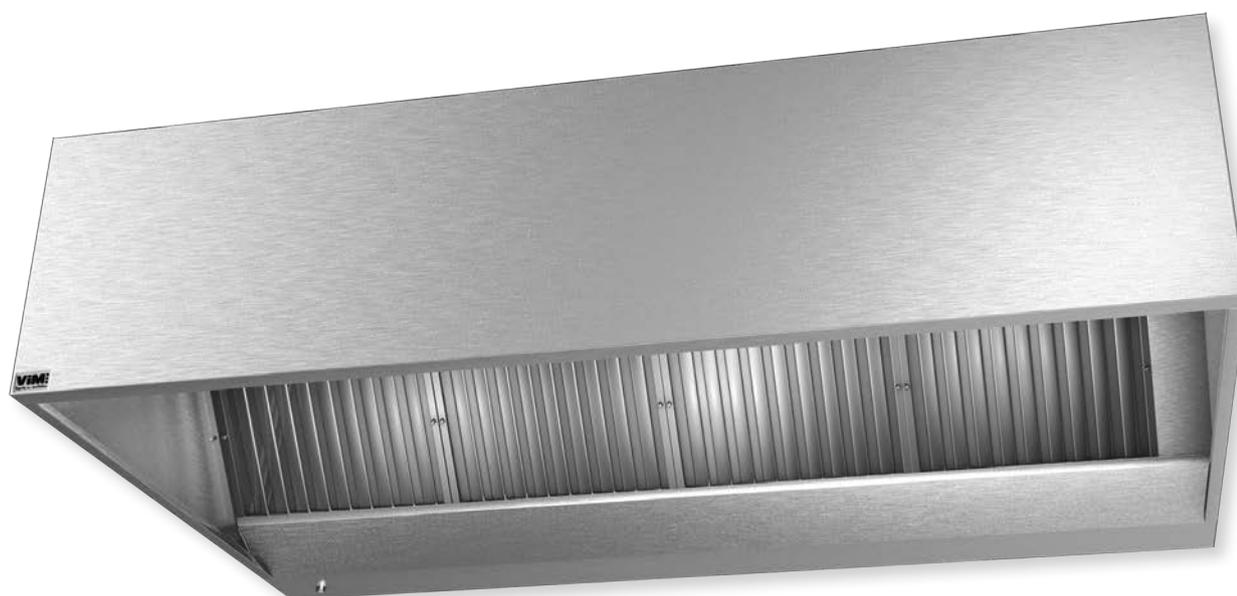


VORAX® LAVERIE

Hottes LAVERIES - Captation simple ou double



SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.....	2
1.1 Avertissements	2
1.2 Consignes de sécurité	3
1.3 Réception – Stockage	3
1.4 Garantie.....	3
2. PRÉSENTATION PRODUIT	3
2.1 Gamme.....	3
2.2 Principe de dimensionnement des hottes.....	4
2.3 Dimensions et poids	4
3. INSTALLATION DES HOTTES	9
3.1 Constitution d'une hotte	9
3.2 Préparation de la pose	9
3.3 Suspension des modules	9
3.4 Assemblage de modules simples adossés.....	9
4. MONTAGE DES ACCESSOIRES.....	11
4.1 Montage des registres à guillotine.....	11
4.2 Montage des platines viroles	11
4.3 Montage des collecteurs.....	12
4.4 Montage des bandeaux autoportants.....	13
4.5 Montage des réhausseurs par bandeau économique	15
5. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES	16
5.1 Dimensions et raccordement du luminaire encastré livré monté (en option).....	16
5.2 Changement du tube fluorescent	16
5.3 Dimensions et raccordement du luminaire étanche en applique (en option)	17
5.4 Dimensions et raccordement de la réglette en applique (en option)	17
5.5 Dimensions et raccordement des spots LED encastrés (en option).....	17
6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE.....	18
6.1 Nettoyage de la hotte	18
6.2 Nettoyage des filtres.....	18
6.3 Nettoyage du bac à graisse.....	18
6.4 Nettoyage du réseau d'extraction.....	18
7. GESTION DES DÉCHETS	19
7.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux.....	19
7.2 Traitement d'un DEEE Professionnel	19

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Avertissements

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE. La déclaration CE, tout comme la notice est téléchargeable depuis le site internet www.vim.fr. Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, la mise en service et l'entretien de ce produit.

Une fois l'installation terminée, ranger la soigneusement pour toute consultation ultérieure.

L'installation de ce produit (mise en oeuvre, raccordements, mise en service, maintenance) et toutes autres interventions doivent être obligatoirement effectuées par un professionnel appliquant les règles de l'art, les normes et les règlements de sécurité en vigueur. Elle doit être conforme aux prescriptions relatives à la Compatibilité Électro Magnétique et à la Directive Basse Tension.

La responsabilité de VIM ne saurait être engagée pour d'éventuels dommages corporels et/ou matériels causés alors que les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit. Cette hotte est exclusivement réservée à une utilisation d'extraction de cuisine. Elle doit être raccordée à un réseau de gaine vers l'extérieur selon les normes en vigueur.

1.2 Consignes de sécurité

- S'équiper des EPI (Équipement de Protection Individuelle) appropriés avant toute intervention.
- Porter une attention particulière aux risques de coupures sur les pièces métalliques internes.
- Avant d'installer la hotte, s'assurer que le support et l'emplacement soient suffisamment résistants pour supporter le poids de la hotte et des accessoires.
- Si des travaux électriques sont à effectuer dans l'appareil, couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et s'assurer que personne ne puisse le remettre en marche accidentellement.
- Pour faciliter l'entretien et le nettoyage des hottes, ne pas utiliser de vis auto foreuses, préférer des rivets.

Avant de démarrer, vérifier les points suivants :

- S'assurer que l'appareil ne contient pas de corps étranger.
- Vérifier que tous les composants, notamment les filtres, sont logés dans leurs emplacements d'origine.
- Pour les modèles dynamiques, vérifier manuellement que les ventilateurs ne frottent pas ou ne soient pas bloqués.

1.3 Réception – Stockage

En cas de manque, de non-conformité, d'avarie totale ou partielle des produits délivrés, l'Acheteur doit conformément à l'article 133-3 du Code de commerce émettre des réserves écrites sur le récépissé du transporteur et les confirmer dans les 72 heures par lettre recommandée avec un double à destination de VIM.

La réception sans réserve du matériel prive l'Acheteur de tout recours ultérieur contre nous.

Le produit doit être stocké à l'abri du rayonnement solaire et des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

Ne retirer le film plastique de protection qu'à la mise en service du matériel.

1.4 Garantie

Le matériel est garanti 24 mois à compter de la date de facturation. La garantie se limite au remplacement des pièces ou du matériel dont le fonctionnement est reconnu défectueux par le fabricant, à l'exclusion de toutes indemnités ou pénalités. Les frais de main d'œuvre, de dépose repose, de déplacement lié au remplacement sont à la charge du Client. Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence, le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, le fabricant n'est responsable du matériel transformé, réparé même partiellement.

2. PRÉSENTATION PRODUIT

2.1 Gamme

Utilisation :

- Captation, extraction et filtration de la chaleur et de la vapeur d'eau dégagées par les fours.
- Montage standard ou inversé.

Composition de la gamme :

- Simple adossée ou double extraction.
- Modules monoblocs de longueur 1000, 1500, 2000, 2500 et 3000 mm.
- Avancées de profondeur 1000, 1250, 1500 ou 1750 mm en simple aspiration, et 1500 et 1750 mm en double aspiration.
- Hauteur de 400 et 500 mm.

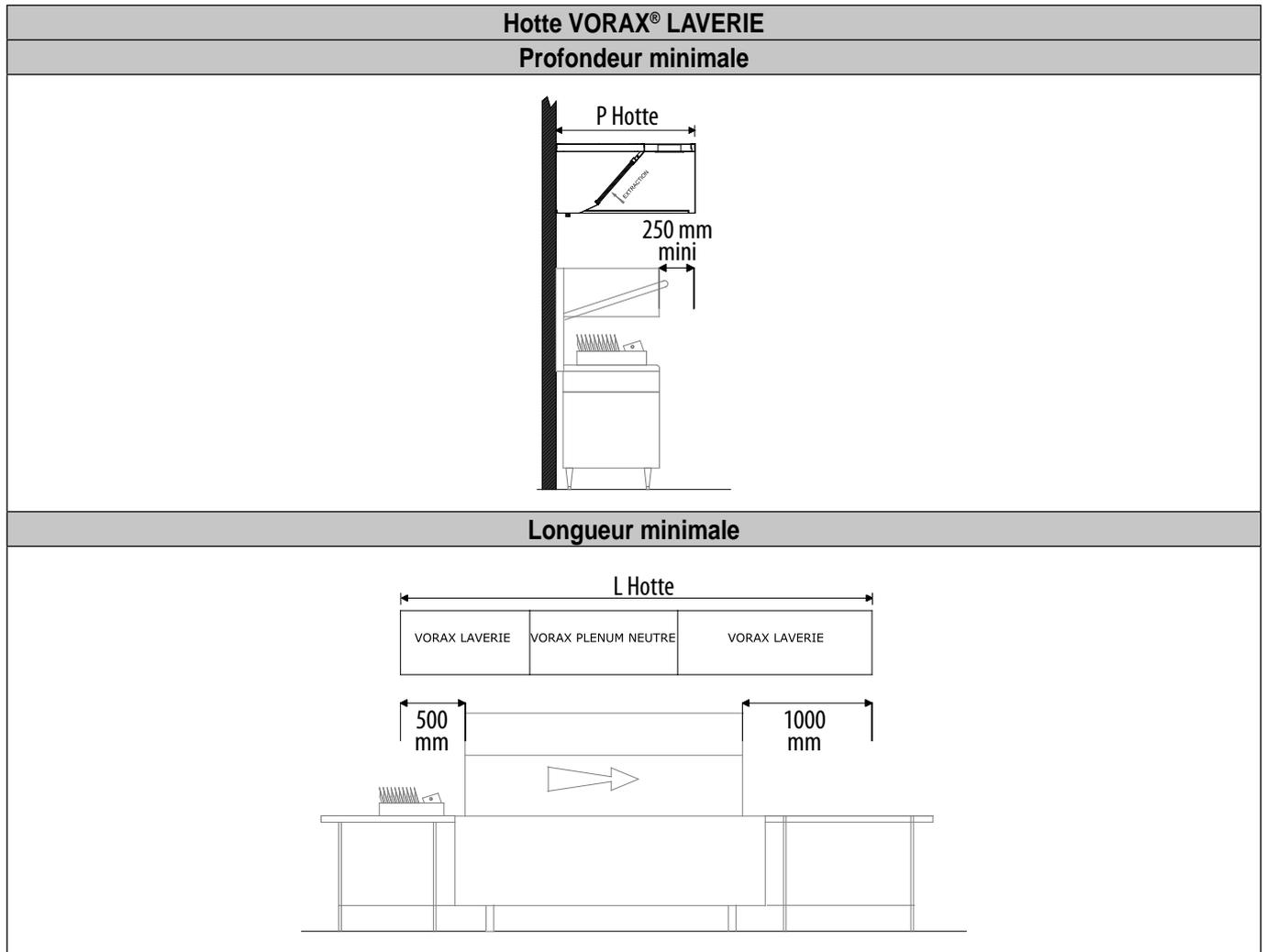
Construction :

- Hotte à hauteur constante pour un volume de cantonnement maxi.
- Construction autoportante sans fixation apparente ni arête vive pour un nettoyage sans risque de coupure.
- Renforts latéraux, en acier galvanisé 15/10^{ème} hauteur 50 mm, intégrés à la hotte, assurant la rigidité de l'ensemble.

- Réglage de la mise à niveau depuis l'intérieur de la hotte et caches de fixations clipsables.
- Gousset en extrémité de capteur pour une jonction rigide entre 2 modules tout en permettant un grand passage d'air.
- **4 faces apparentes en inox austénitique AISI 304 (1.4301) finition brossée SB.**
- **Face supérieure en acier galvanisé Z275.**
- Joux sans marque apparente telle que rivets et goujons.
- Filtres standards média galva à chocs inox M0 397x472x25 mm.
- Gouttière périphérique.
- Organe de purge et bouchon en inox - fileté 1/2" Gaz.

2.2 Principe de dimensionnement des hottes

Pour une efficacité optimale des hottes VORAX LAVERIE, les profondeurs et les longueurs minimales à respecter sont déterminées par les schémas ci-après :



2.3 Dimensions et poids

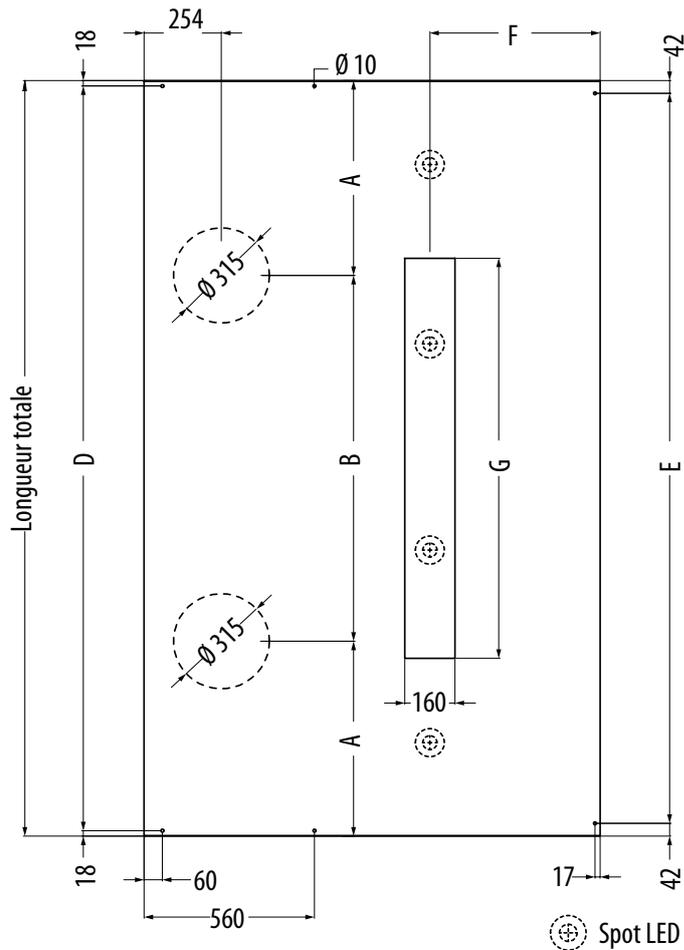
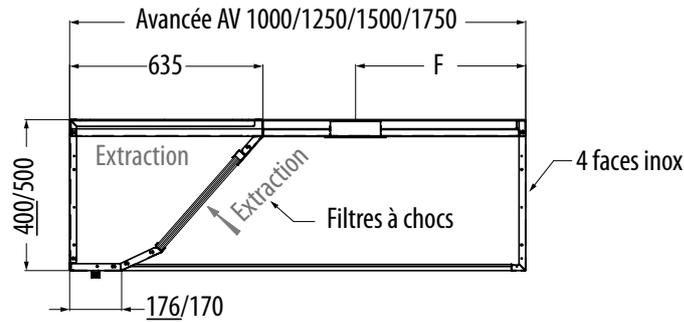
Les informations ci dessous sont données pour chaque module monobloc.

L'emplacement des 6 perçages de 10 mm destinés au supportage de la hotte sont également donnés.

Longueur (mm)	Poids (kg)					
	Simple extraction				Double extraction	
	Avancée 1000	Avancée 1250	Avancée 1500	Avancée 1750	Avancée 1500	Avancée 1750
1000	45	50	54	60	70	77
1500	58	64	69	76	90	99
2000	76	83	89	97	116	126
2500	89	98	105	114	138	149
3000	103	114	121	131	159	172

VORAX® LAVERIE simple extraction

Éclairage en option - Livrées non percées



1 à 5 spots selon longueur module

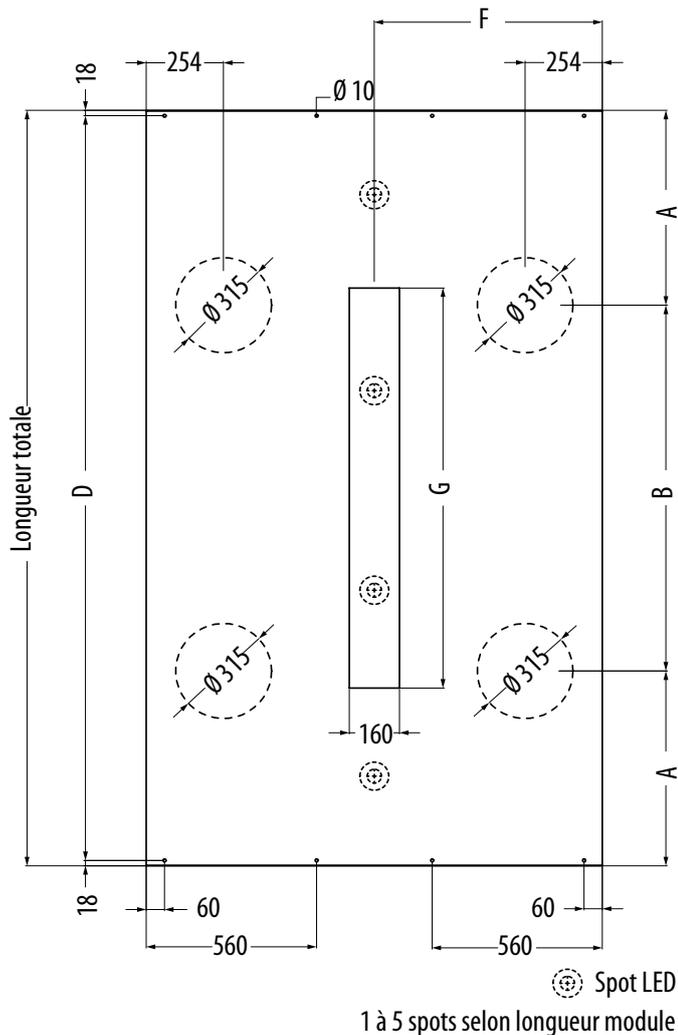
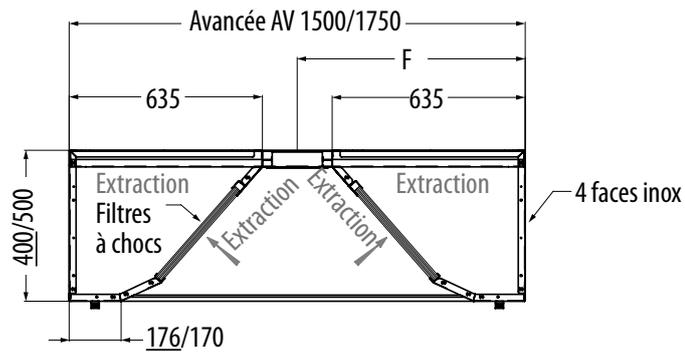
En souligné> = dimensions du modèle 400. En normal = dimensions du modèle 500.

Module	Long. Totale*	Long. captation	VORAX® LAVERIE - simple extraction												
			Nbre piquages extraction**	A	B	D	E	Av. 1000		Av. 1250		Av. 1500		Av. 1750	
								F	G	F	G	F	G	F	G
1000	1004	1000	1	502		968	920	185	655	310	655	560	655	810	655
1500	1504	1500	1	752		1468	1420	185	1265	310	1265	560	1265	810	1265
2000	2004	2000	2	514	976	1968	1920	185	1265	310	1265	560	1265	810	1265
2500	2504	2500	2	645,5	1213	2468	2420	185	1265	310	1265	560	1265	810	1265
3000	3004	3000	2	645,5	1713	2968	2920	185	1265	310	1265	560	1265	810	1265

*Longueur totale des modules assemblés : 3504, 4004, 4504, 5004, 5504, 6004. ** Diamètre de piquages conseillés : Ø315

VORAX® LAVERIE double extraction

Éclairage en option - Livrées non percées



En souligné = dimensions du modèle 400. **En normal** = dimensions du modèle 500.

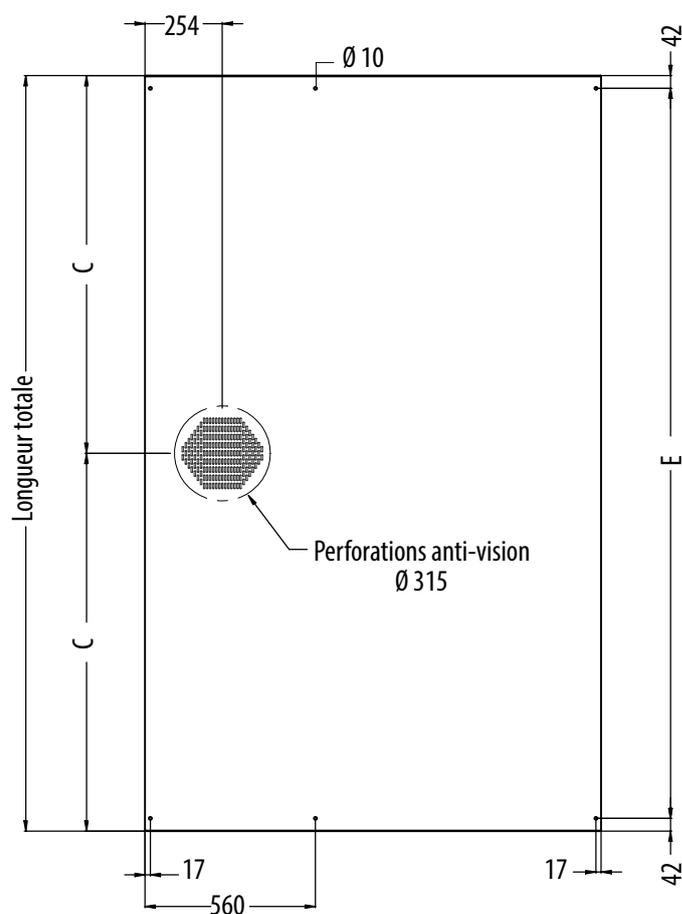
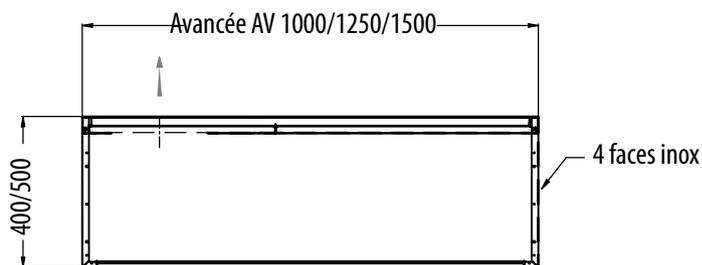
Module	Long. Totale*	Long. captation	VORAX® LAVERIE - double extraction							
			Nbre piquages extraction**	A	B	D	Av.1500		Av. 1750	
							F	G	F	G
1000	1004	1000	2	502		968	750	655	875	655
1500	1504	1500	2	752		1468	750	1265	875	1265
2000	2004	2000	4	514	976	1968	750	1265	875	1265
2500	2504	2500	4	645,5	1213	2468	750	1265	875	1265
3000	3004	3000	4	645,5	1713	2968	750	1265	875	1265

*Longueur totale des modules assemblés : 3504, 4004, 4504, 5004, 5504, 6004. ** Diamètre de piquages conseillés : Ø315

Option pour VORAX® LAVERIE simple extraction :

VORAX® Neutre

Plénum neutre en inox livré assemblé, composé de panneaux verticaux et d'un plafond percé pour l'extraction (perforations anti-vision) de chaleur sèche.

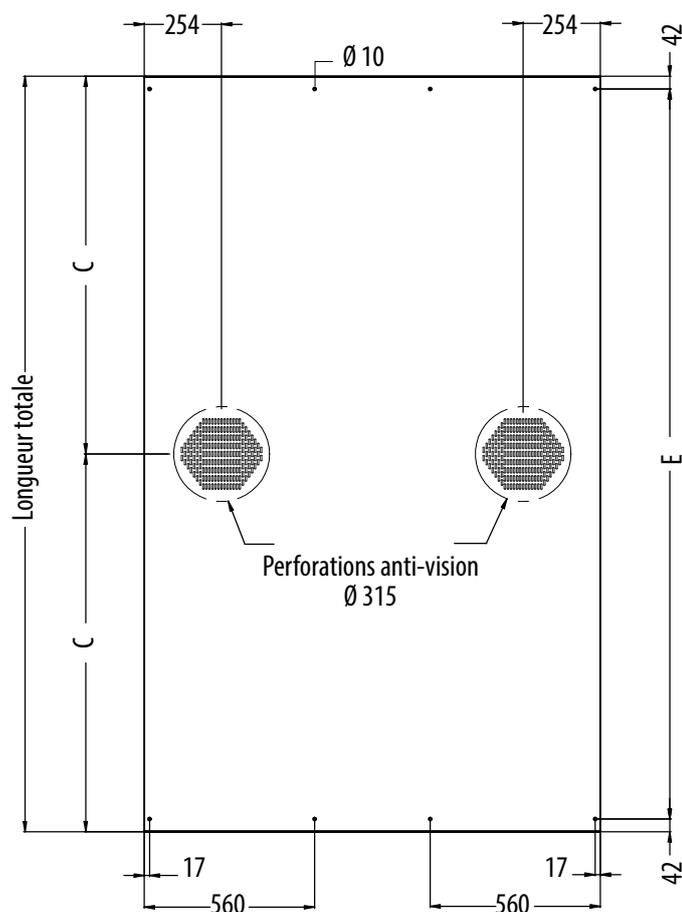
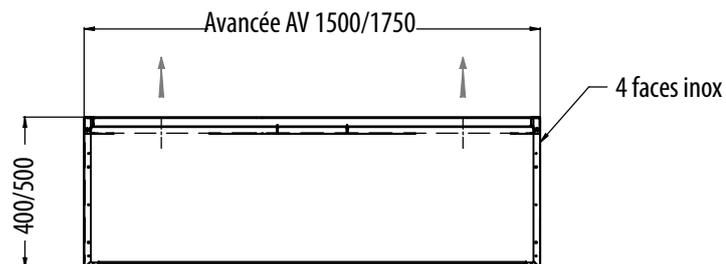


Module	Long. Totale*	Long. captation	VORAX® Neutre		
			Nbre piquages extraction**	C	E
1000	1004	1000	1	502	920
1500	1504	1500	1	752	1420
2000	2004	2000	1	1002	1920
2500	2504	2500	1	1252	2420
3000	3004	3000	1	1502	2920

Option pour VORAX® LAVERIE double extraction :

VORAX® Liaison

Plénum neutre en inox livré assemblé, composé de panneaux verticaux et d'un plafond percé pour l'extraction (perforations anti-vision). Liaison entre deux modules double flux sur une machine à tunnel.

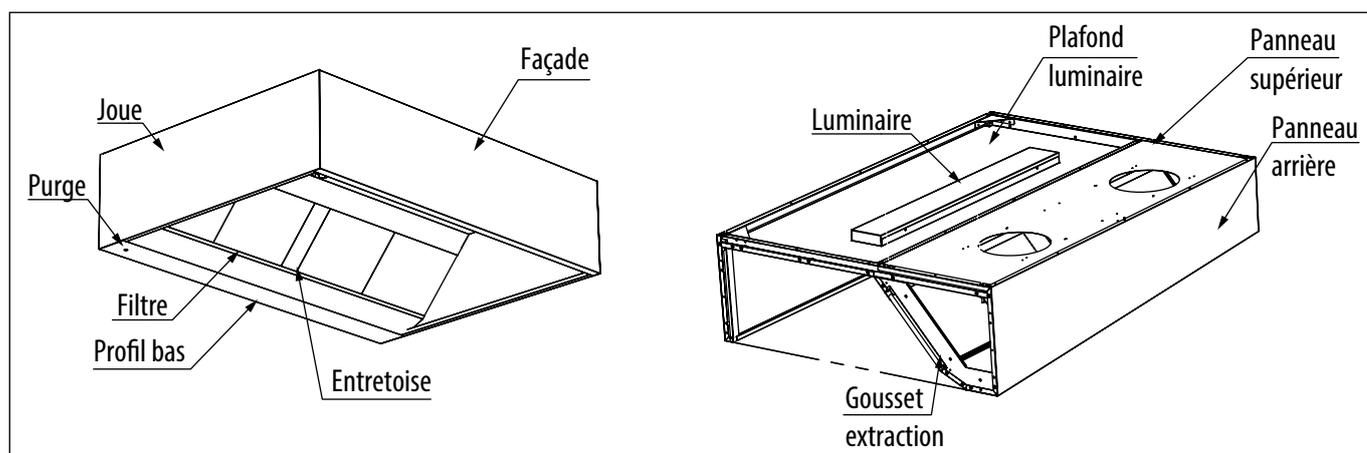


Module	Long. Totale*	Long. captation	VORAX® Neutre		
			Nbre piquages extraction**	C	E
1000	1004	1000	2	502	920
1500	1504	1500	2	752	1420
2000	2004	2000	2	1002	1920
2500	2504	2500	2	1252	2420
3000	3004	3000	2	1502	2920

3. INSTALLATION DES HOTTES

3.1 Constitution d'une hotte

Exemple d'une hotte simple extraction :



3.2 Préparation de la pose

Retirer la hotte de son emballage, sortir les raidisseurs de transport et les filtres.

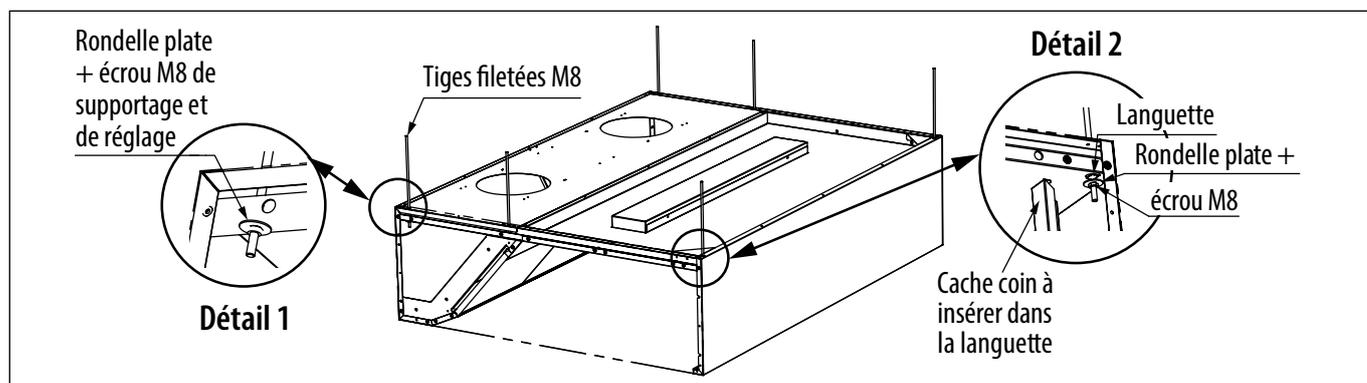
Se munir du matériel de fixation et supportage nécessaire, non fourni avec la hotte : tiges filetées Ø8 ; écrous M8 ; rondelles ; chevilles ; rivets Ø4 etc...

Placer des tiges filetées Ø8 à l'aplomb des points d'ancrage Ø10.

3.3 Suspension des modules

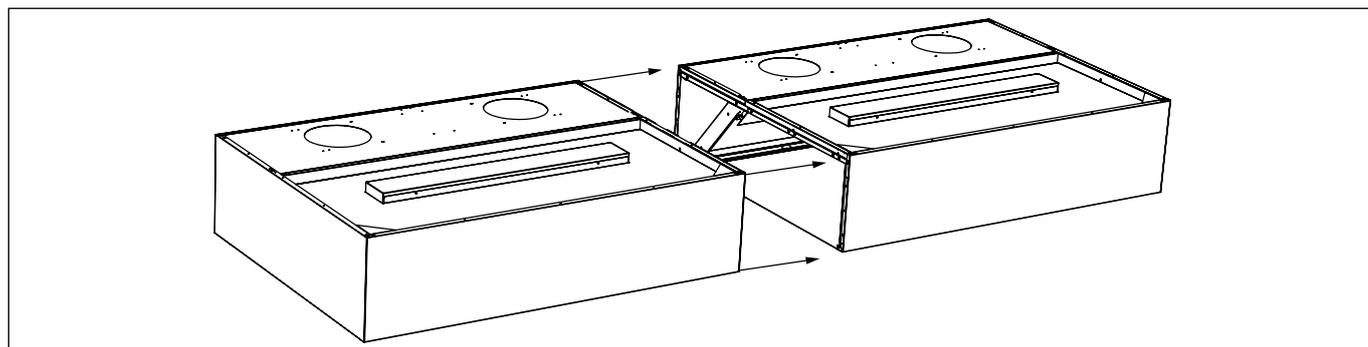
Suspendre le module et faire le réglage en hauteur et la mise à niveau par les écrous et rondelles M8 selon détail 1.

Pour cacher les points de fixation à l'arrière de la face avant, loger les cache-coins fournis dans les languettes situées au plafond selon détail 2.

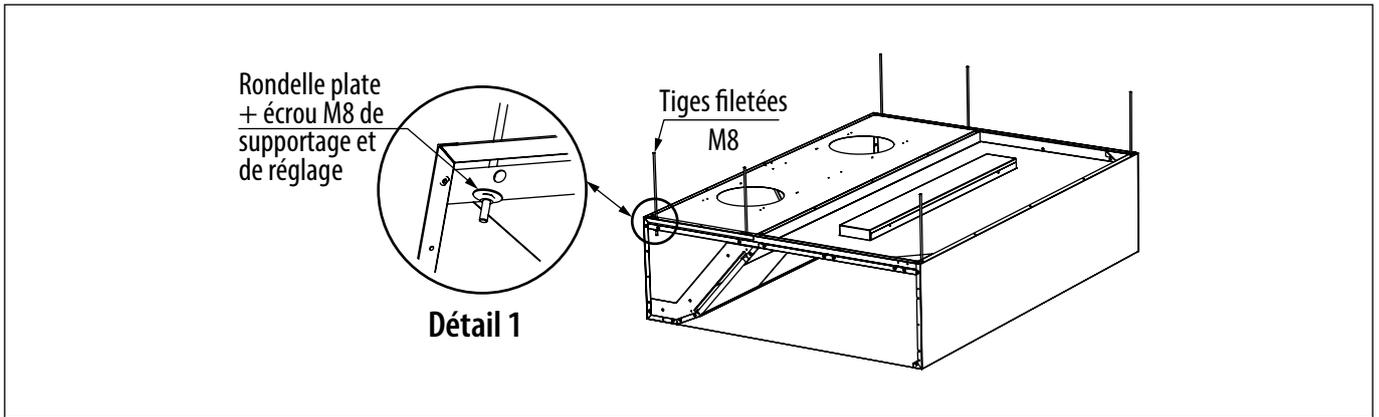


3.4 Assemblage de modules simples adossés

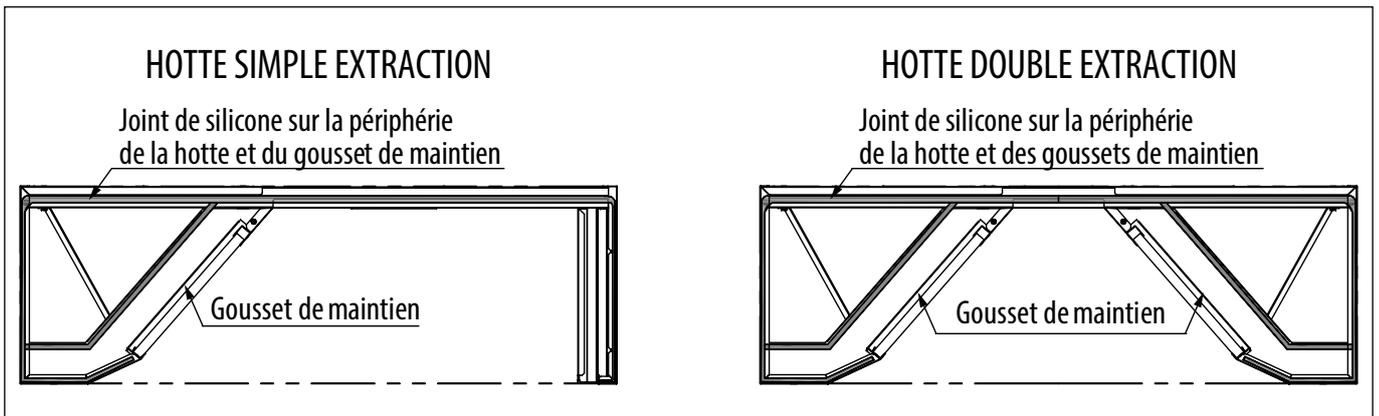
Quand la hotte est constituée de plusieurs modules, procéder à l'assemblage comme suit :



1/ Suspendre le 1er module au plafond puis régler et mettre à niveau en utilisant les écrous en dessous de la hotte selon détail 1.

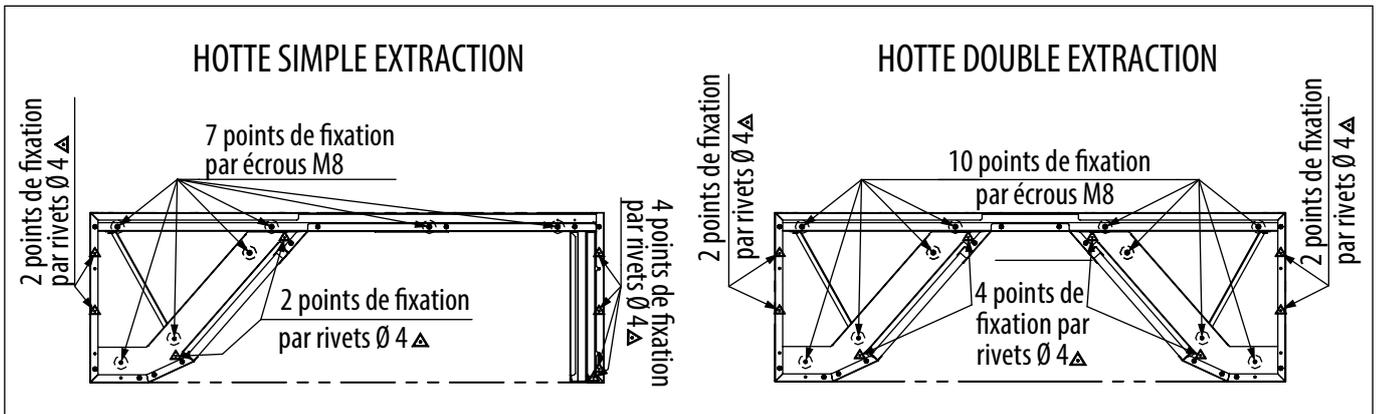


2/ Réaliser un joint de silicone sur la périphérie de la hotte et du gousset de maintien à assembler.

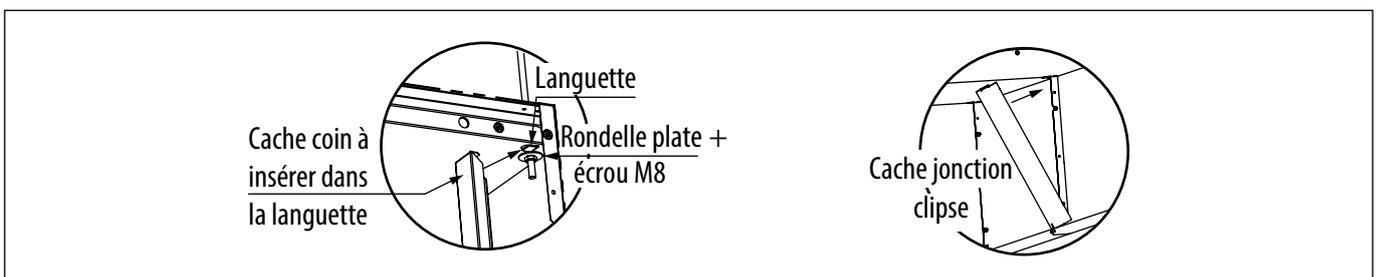


3/ Suspendre le 2^{ème} module et l'aligner sur le 1^{er}, puis fixer les modules entre eux par vis écrous M8 et rivets Ø4 suivant la vue de détail ci-contre.

Réitérer les opérations de siliconage et d'assemblage selon le nombre de modules à installer.



4/ Après l'assemblage des modules : placer les caches jonction au niveau de la jointure des modules et les caches coins aux modules droite et gauche (modules simple extraction uniquement).

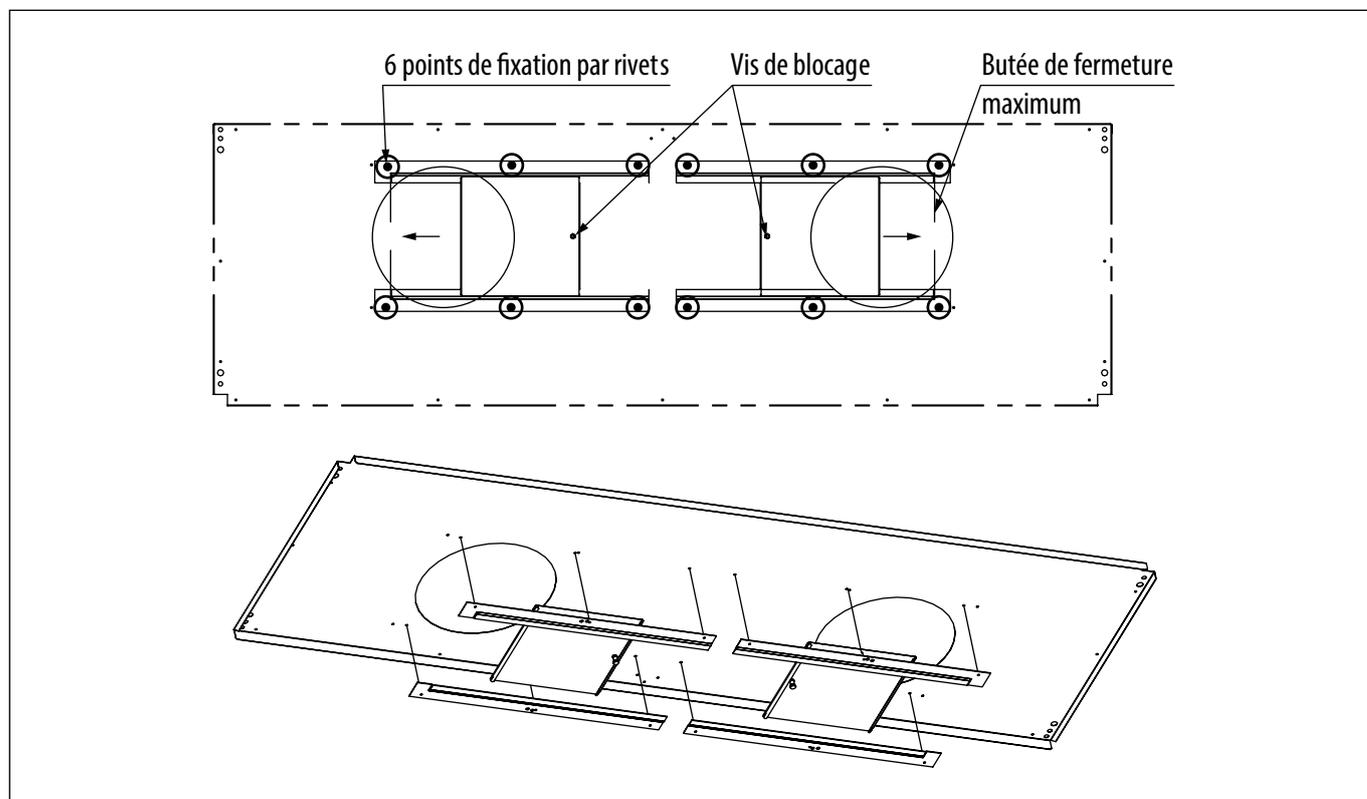


4. MONTAGE DES ACCESSOIRES

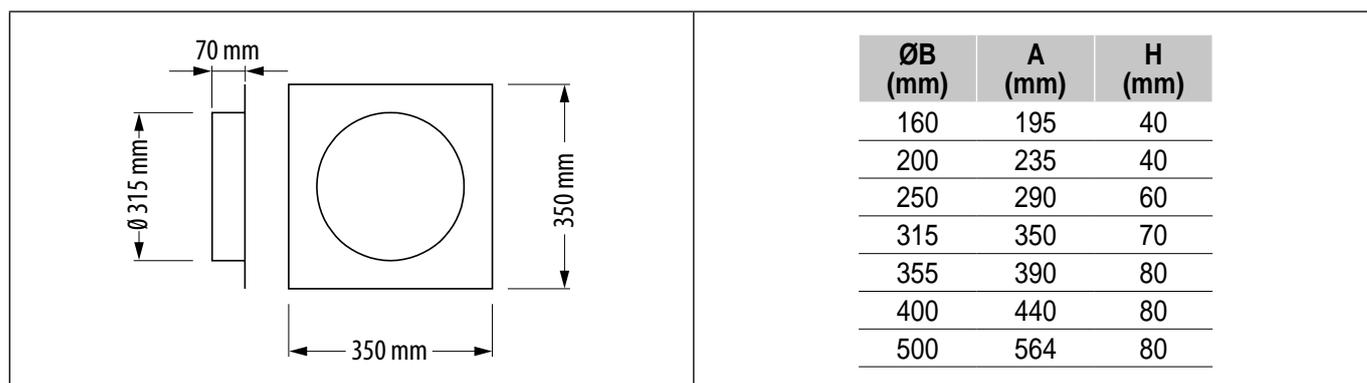
En exécution standard, les hottes simple extraction sont livrées non percées et le perçage est à la charge de l'installateur.

Dans le cas de commande avec piquages ou registres montés, les hottes sont alors livrées percées selon le plan standard.

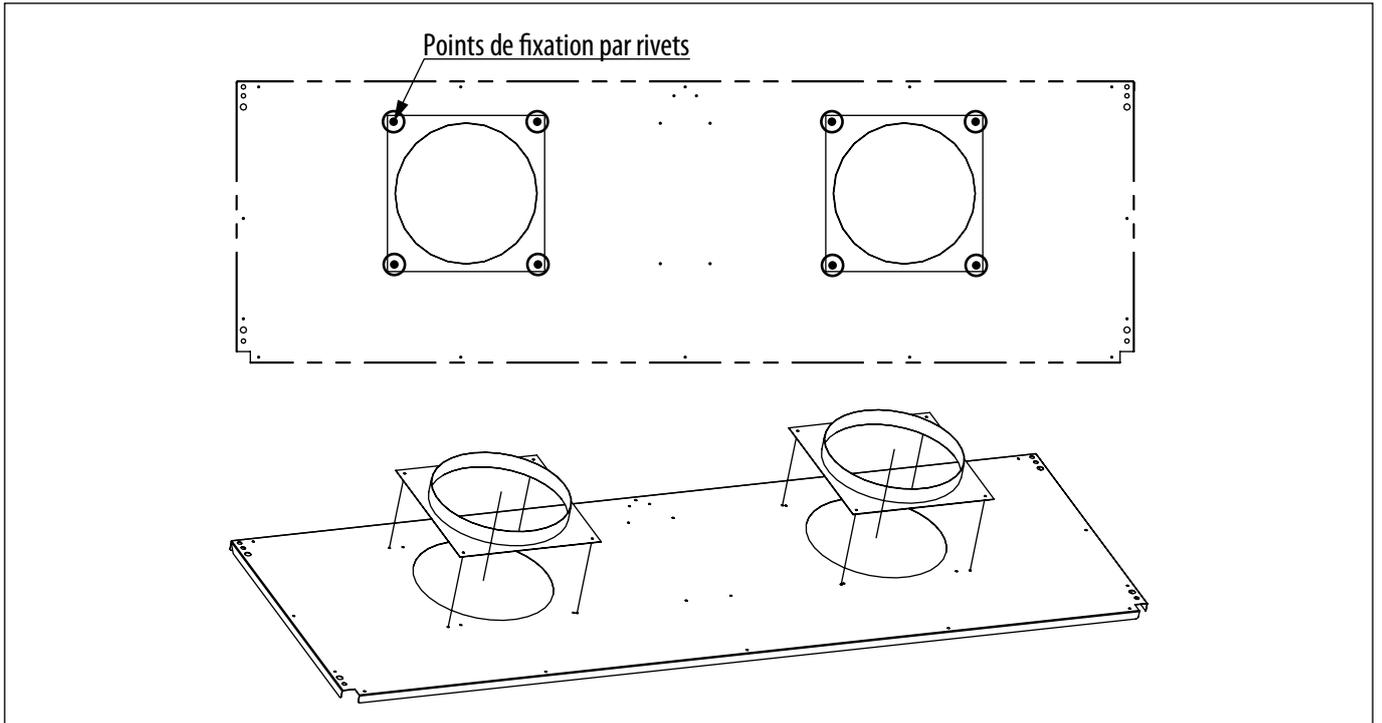
4.1 Montage des registres à guillotine



4.2 Montage des platines viroles

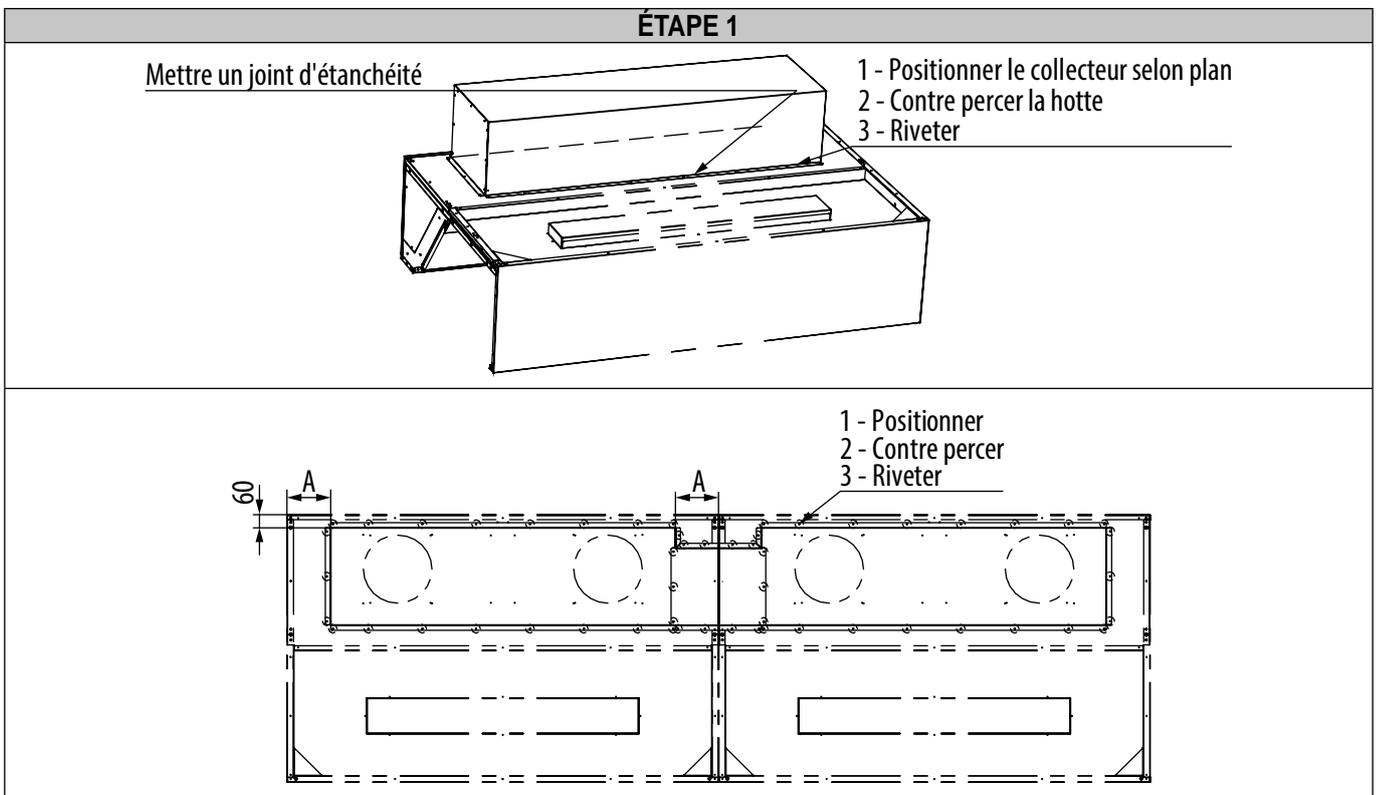


- Positionner la platine en la centrant sur l'ouverture de la hotte.
- Assurer l'étanchéité entre la hotte et la platine.
- Fixer par rivets Ø4 mm en utilisant les pré perçages prévus à cet effet.



4.3 Montage des collecteurs

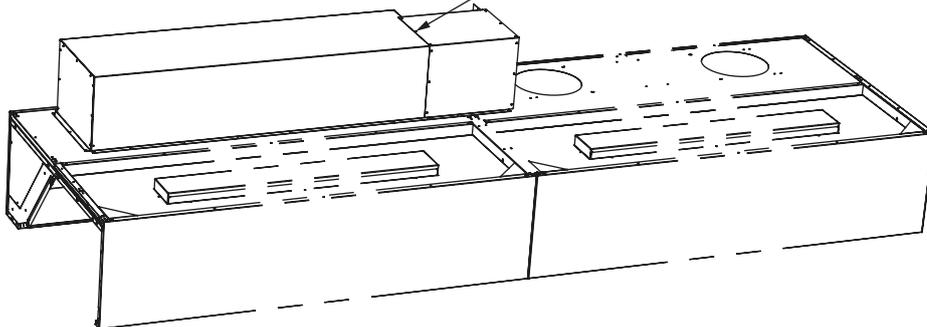
4.3.1 Montage des collecteurs de hottes simple ou double extraction



Longueur hotte (mm)	Longueur collecteur (mm)	A (mm)
1250	600	325
1500	1100	200
2000	1600	200
2500	2100	200
3000	2600	200

ÉTAPE 2 - Si plusieurs modules seulement

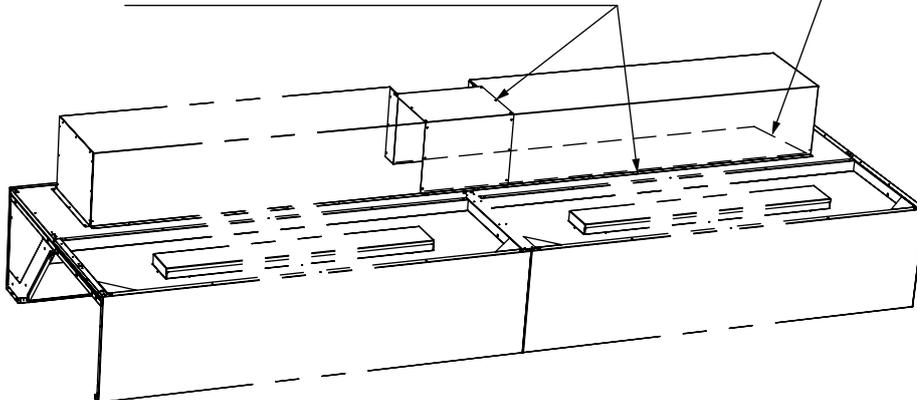
1 - Positionner la liaison en butée contre le collecteur



ÉTAPE 3 - Si plusieurs modules seulement

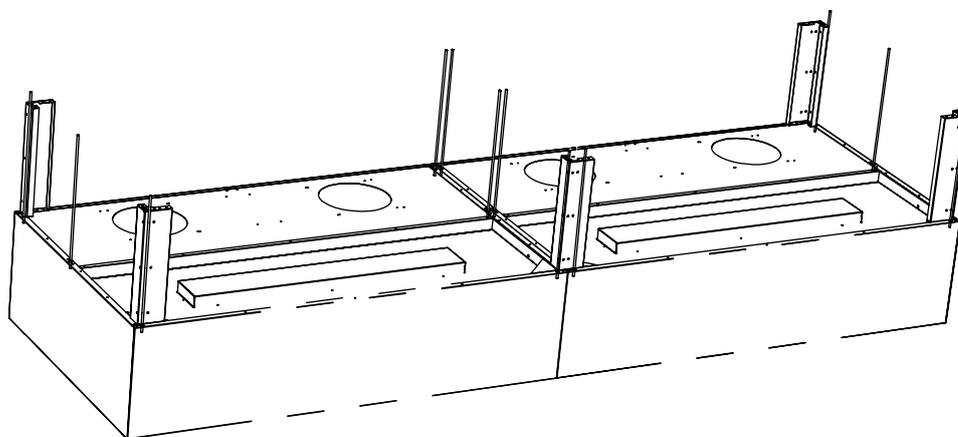
Mettre un joint d'étanchéité

- 1 - Positionner le collecteur en butée sur la liaison
- 2 - Contre percer la hotte et le collecteur
- 3 - Riveter l'ensemble



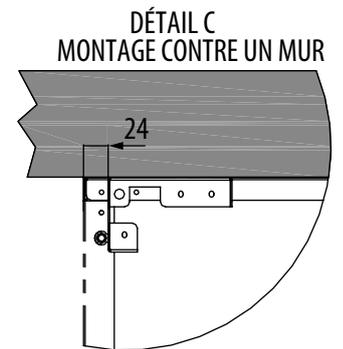
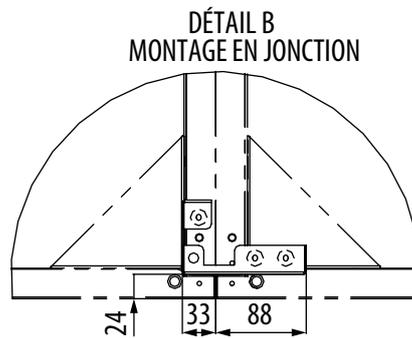
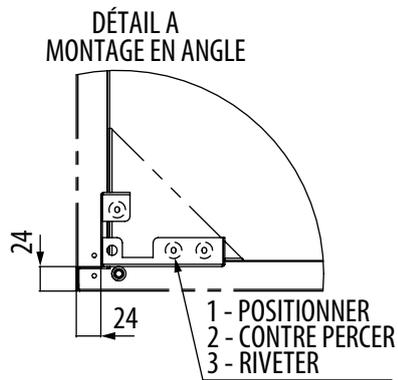
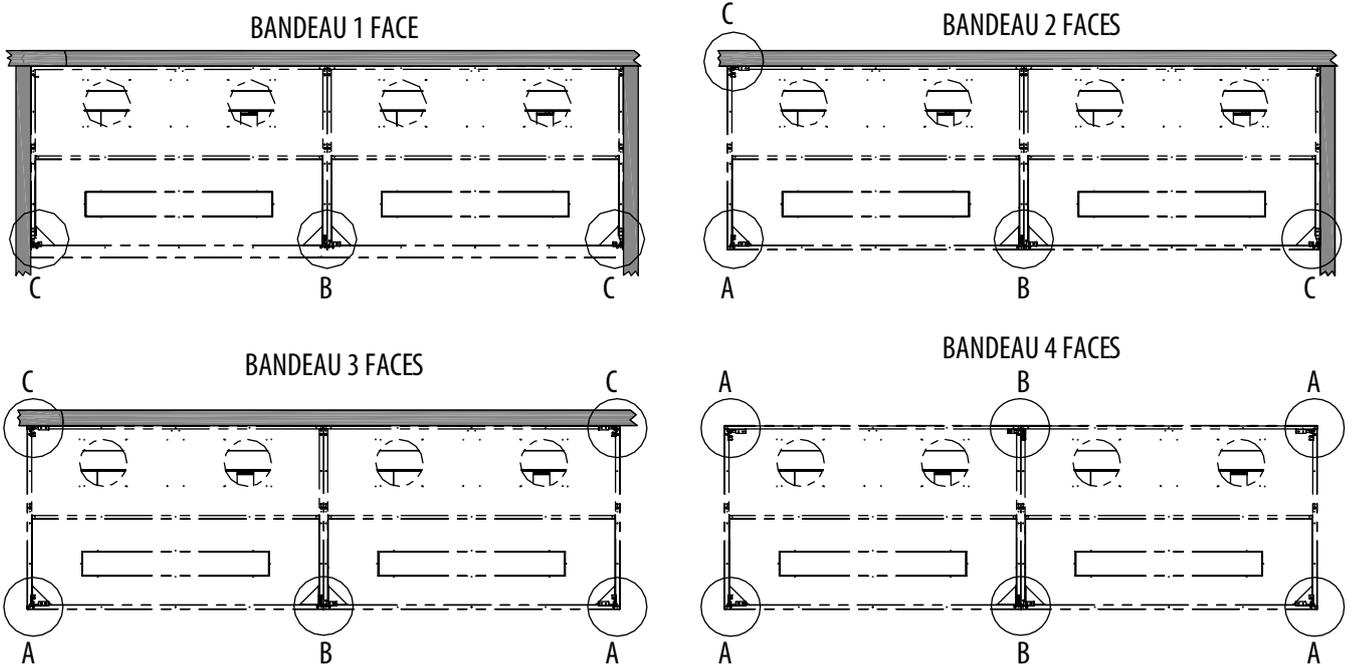
Pour les hottes double extraction, faire un montage similaire avec un 2nd collecteur pour le 2nd capteur.

4.4 Montage des bandeaux autoportants

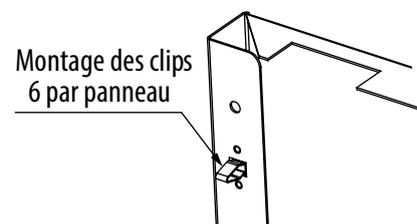


1/ Fixer les supports bandeau en coin de hotte et à la liaison des modules en utilisant les exemples ci-après.

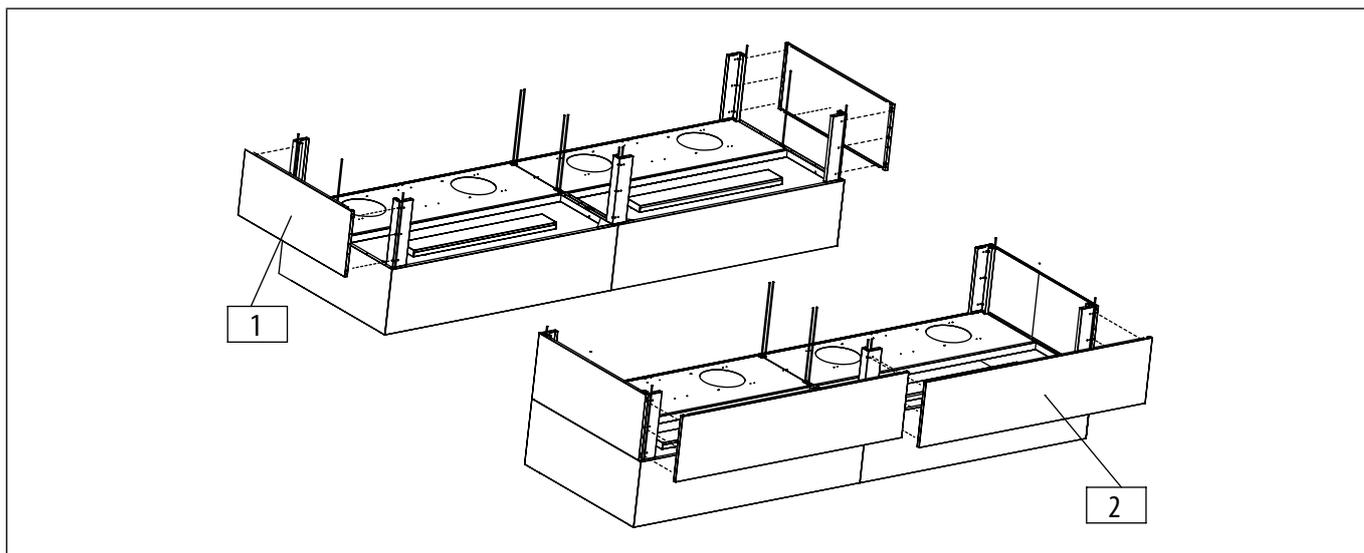
Les détails A, B et C montrent le sens du support et les cotes d'installation à respecter pour le montage de 2 panneaux en angle (A), pour la jonction de 2 panneaux alignés (B) et le montage contre un mur (C).



2/ Glisser les clips fournis dans les encoches des panneaux.

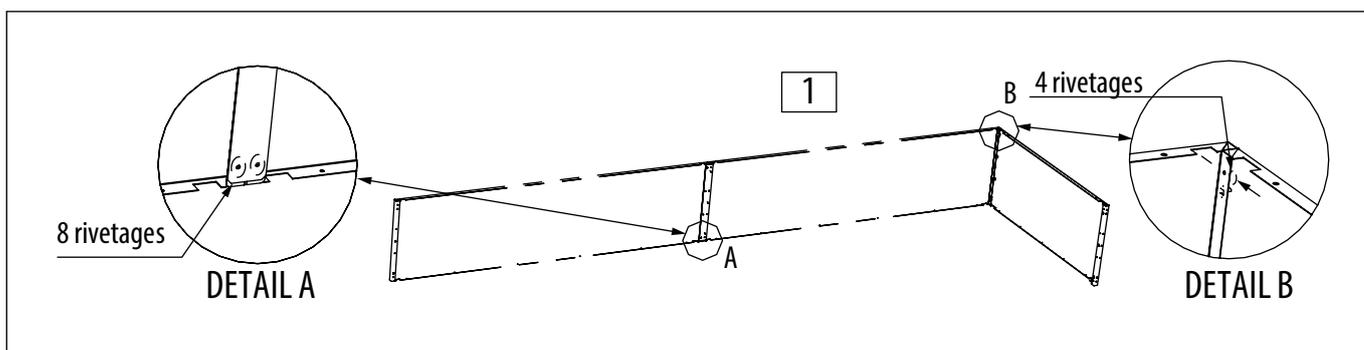


3/ Clipser les panneaux sur les supports en commençant par les côtés.

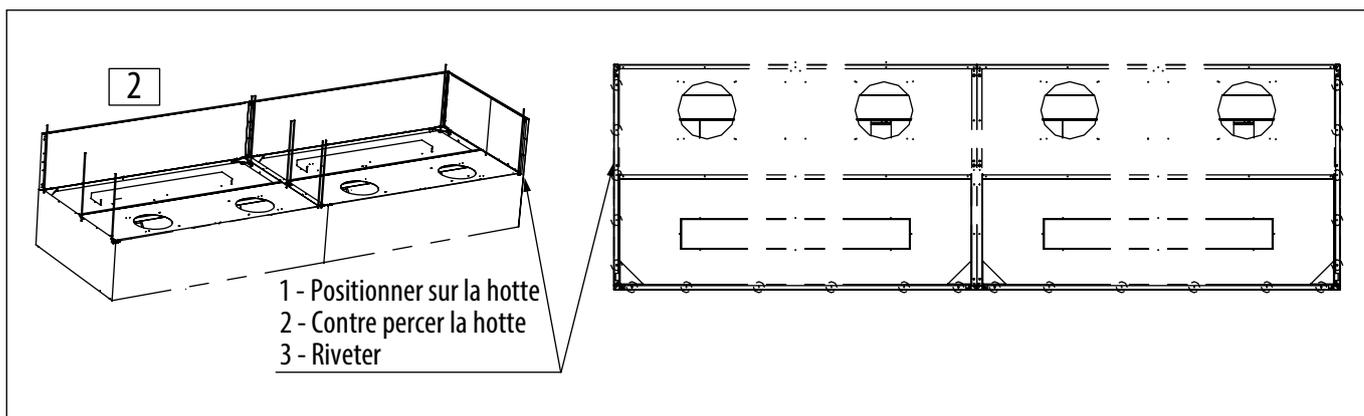


4.5 Montage des réhausses par bandeau économique

1/ Riveter les panneaux entre eux selon le plan de principe ci-contre.



2/ Contre-percer, sur présentation par le dessus de la hotte



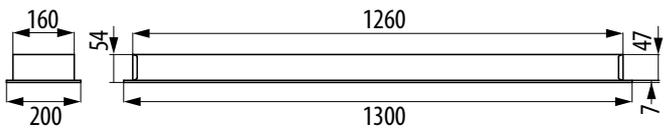
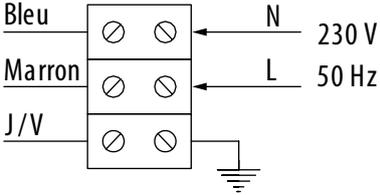
5. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique.

Les raccordements électriques doivent être réalisés exclusivement par un personnel qualifié.

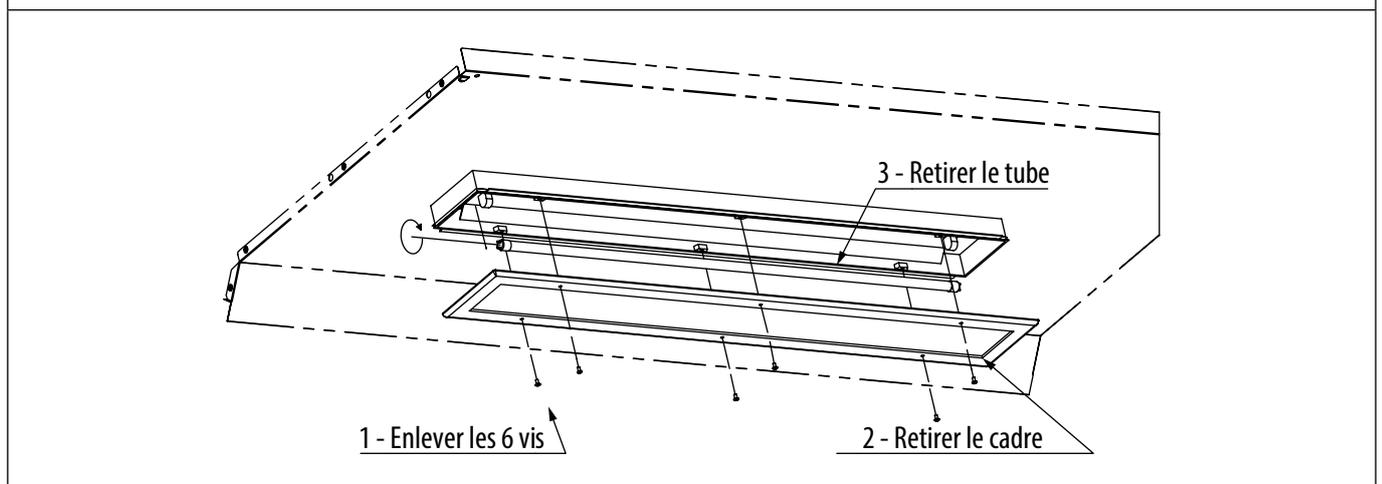
Les raccordements électriques doivent être conformes à la norme NF C 15-100.

5.1 Dimensions et raccordement du luminaire encastré livré monté (en option)

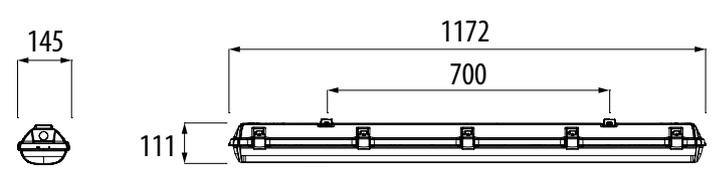
	
Dimensions 1000 (en mm)	Dimensions 1500 (en mm)
	
<ul style="list-style-type: none"> Alimentation électrique : monophasée 230V – 50Hz + terre obligatoire. Livré avec un câble d'alimentation de 1,5 m, de section 3 x 1,5 mm². Tubes T5 : 1x14W (modules 1000) ; 1x28W ou 2x28W (modules ≥1500). Tube LED: 1x20 W (modules ≥1500). Luminaire étanche (IP55) avec verre blindé de protection. 	<p>Éclairage encastré Raccordement avec terre obligatoire</p> 

5.2 Changement du tube fluorescent

- Dévisser le cadre de l'éclairage encastré.
- Retirer le cadre qui est retenu en suspension par 2 chaînettes.
- Changer le tube fluorescent et revisser le cadre.



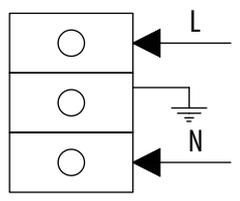
5.3 Dimensions et raccordement du luminaire étanche en applique (en option)



Luminaire étanche en applique IP66

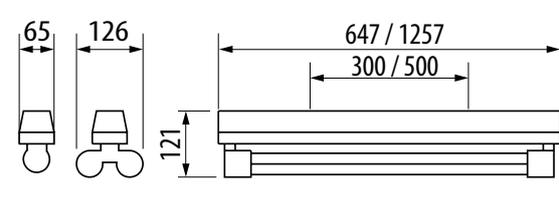
- Alimentation monophasée, 230 V, 50/60 Hz
- Température -40°C à +65°C.
- Eclairage LED, couleur 4000 K, 1 x 38 W (modules ≥ 1500).

Eclairage en applique
Raccordement avec terre obligatoire



230 V
50/60 Hz

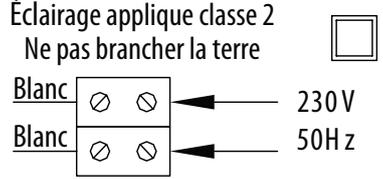
5.4 Dimensions et raccordement de la réglette en applique (en option)

Réglette étanche IP65 classe 2

- Température +40°C.
- Alim. électrique : monophasée 230V – 50Hz.
- Tubes T8 : 2x18W (modules 1000) ; 1x36W (modules ≥ 1500).

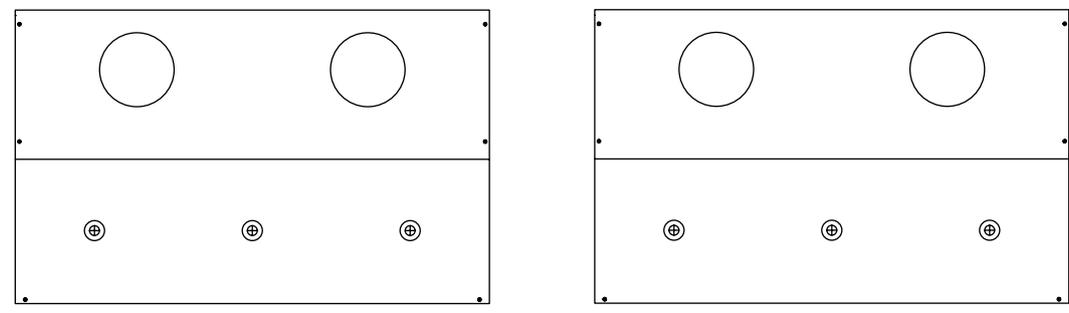
Éclairage applique classe 2
Ne pas brancher la terre



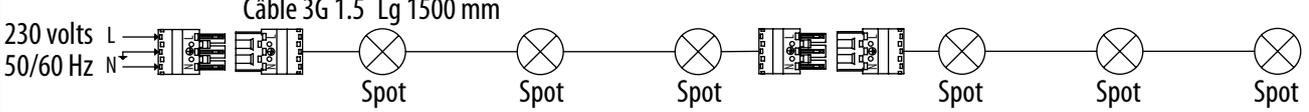
Blanc 230 V
Blanc 50 Hz

5.5 Dimensions et raccordement des spots LED encastrés (en option)

Les spots LED sont montés et câblés sur la hotte, ils sont livrés avec des connecteurs rapides pour le raccordement à l'alimentation électrique.



Câble 3G 1.5 Lg 1500 mm



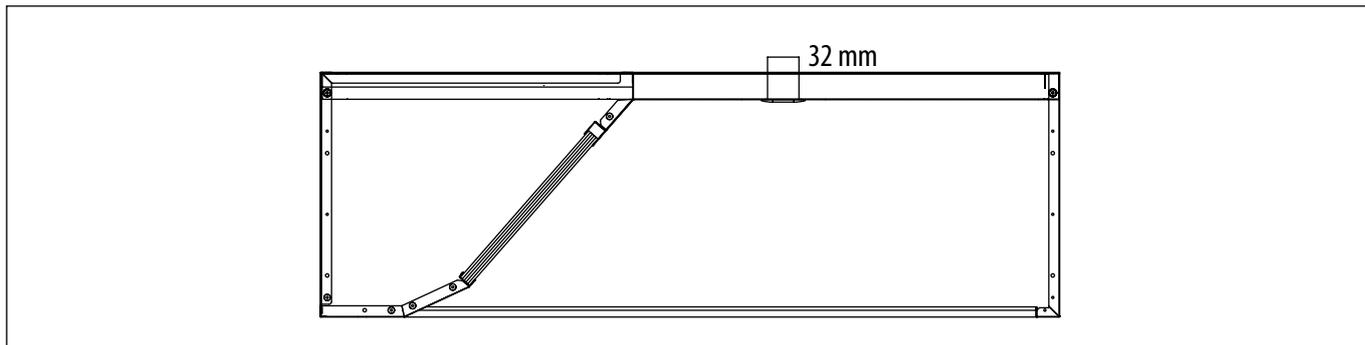
230 volts L
50/60 Hz N

Spot Spot Spot Spot Spot Spot

Module	1000	1500	2000	2500	3000
Nbre spots	1	2	3	4	5
Puissance totale (W)	6	12	18	24	30

Alimentation monophasée 230 volts, 50/60 Hz, gradable, couleur 4000 K. Dimensions: diamètre 85 mm, hauteur 87 mm. Étanchéité: IP65.

Attention : Les spots LED dépassent de la partie supérieure de la hotte, installer la hotte contre une dalle n'est pas possible avec les spots standards, des spots spécifiques sont disponibles, sur demande, pour répondre à ce cas de figure.



6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

6.1 Nettoyage de la hotte

- Les parties visibles des hottes doivent être nettoyées chaque jour après chaque service.
- Utiliser des produits de nettoyage et des outils compatibles avec l'inox.

Produit d'entretien	Désignation	Code
Décapant dégraissant	ETCH AWAY NEW 1 litre	780913
Lustrant	SHINE ONE 1 litre	780911
Pâte nettoyante, rénovateur d'inox	PATINOX	974999

6.2 Nettoyage des filtres

- Démontez l'entretoise et les filtres.
- Les filtres sont conçus pour être nettoyés à la machine à laver. Ils doivent être nettoyés aussi souvent que nécessaire et, en tout cas, au minimum une fois par semaine (article GC 21).

6.3 Nettoyage du bac à graisse

Dévisser le bouchon de la valve de vidange placée en dessous du bac à graisse.

Le bac à graisse doit être nettoyé aussi souvent que nécessaire et, en tout cas, au minimum une fois par mois avec un produit dégraissant de qualité alimentaire non abrasif.

6.4 Nettoyage du réseau d'extraction

Pour cette opération, faire appel à un spécialiste.

Le circuit d'extraction d'air vicié, de buées et de graisses, et le ventilateur doivent être nettoyés au moins une fois par an (article GC 21).

7. GESTION DES DÉCHETS

7.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux doivent être valorisés par un prestataire agréé.
Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

7.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.

VIM

Les prés de Mégy Sud – SOUDAN

CS 60120 - 79401 ST MAIXENT L'ECOLE CEDEX

Tél. : 05 49 06 60 38 ou 05 49 06 60 25 – Fax : 05 49 06 60 36

sav@vim.fr - www.vim.fr